



Compte-rendu du deuxième comité de pilotage - Séance plénière -		projet Interreg Protection et Valorisation des écosystèmes humides littoraux de l'espace Caraïbes
<i>Date</i>	28/10/2010	
<i>Lieu</i>	Basse Terre (DIREN)	
<i>Présents</i>	<u>Membres du copil :</u> TYRODE SAINTLOUIS Frédérique, BCA REDAUD Louis, DIREN Guadeloupe DELCROIX Eric, Association Amazona LAMBERT Didier, Conservatoire du Littoral MAGNIN Hervé, Parc national de la Guadeloupe DANDO Hélène, Ville de Baie Mahault LAGUNA Maria, ONCFS Guyane DULORMNE Maguy, UAG Guadeloupe DORE Rodrigue, ONF Martinique KORYSKO François, ONF Guadeloupe MUSQUET - VALENTIN Mylène, ONF Guadeloupe DUMONT René, ONF Guadeloupe PEDURTHE Sandra, ONF Guadeloupe <u>Partenaires extérieurs et prestataires :</u> GOURDIN Franck, CAR-SPAW YVON Christophe, Impact Mer LEBLOND Gilles, BIOS VISCARD Sandra, Ville des Abymes KANCEL Christine, Conseil régional Guadeloupe (après midi)	
<i>Excusés</i>	Représentant INPARQUES LANCINI Maria Daniella, Fundacion para el desarrollo sustentable Représentant CNAP AIDE T Mitchell, Universidad de Puerto Rico ARNAUD Jean-Pierre, DIREN Martinique LOUIS GUSTAVE Sabine, Secrétariat Technique Commun MAZEAS Franck, IFRECOR DE PRACONTAL Nyls, GEPOG LUREL Félix, CSRPN MENGIN LECREULX Patrice, ONF ARNAUD Pierre, ONF Guadeloupe	
<i>Diffusion du CR</i>	présents + excusés + absents	
<i>Rapporteur</i>	PEDURTHE Sandra	

Ordre du jour

Le lieu de réunion a été modifié au dernier moment, suite aux mouvements sociaux à l'ONF Guadeloupe, induisant alors un retard dans le commencement du comité de pilotage (copil) (10h30 au lieu de 9h). Nous remercions la DIREN Guadeloupe pour nous avoir accueilli durant cette journée. M. Mengin Lecreux n'a pu assister à ce copil (mouvements sociaux).

L'ordre du jour a légèrement été modifié :

Séance plénière

- introduction, présentation de la journée, quelques rappels par S. Pédurthe
- état d'avancement action par action (par les pilotes des actions)
- pause déjeuner
- état d'avancement action par action (suite)

- synthèse par S. Pédurthe

Séance décisionnelle

- modifications budgétaires Action B1
- versement avance FEDER
- ajustements budgétaires par postes de dépenses
- règlement intérieur
- site internet
- communication

Etat d'avancement et échanges

Pour rappel, ce présent compte rendu n'a pas pour vocation de retracer tous les échanges, mais relate les décisions, les éléments nouveaux, les éventuels désaccords...

Le détail de chaque action (avancement) est présenté dans le diaporama joint à ce compte rendu.

La séance plénière s'ouvre par une introduction de S. Pédurthe (SP) en apportant des excuses à l'ensemble des participants pour les changements de dernières minutes induits par les mouvements sociaux à l'ONF.

Après un tour de table, SP rappelle quelques éléments clés du projet.

A1v1 : « élaboration des orientations de gestion des zones humides littorales de Guadeloupe » (R. Dumont – RD)

RD précise que les membres du groupe de travail (SAFER, DAF...) présentent tous des modifications dans leur organisation (changement personnel...), ce qui rend plus difficile l'avancement de cette action et la réunion du groupe de travail.

A1v2 : « élaboration des orientations de gestion des zones humides littorales de Martinique » (R. Doré – Rdo)

Maguy Dulorme (MD) demande si des mesures édaphiques pouvant apporter des éléments importants sur la structuration de la végétation sont prévues. RDo rappelle que le protocole a été mis en place par Philippe Joseph de l'UAG Martinique et que ces analyses ne sont pas programmées. Une discussion avec l'UAG pourrait être engagée à ce sujet (suggestion d'Hervé Magnin (HM) de faire des prélèvements, les stocker pour une analyse ultérieure).

Pour HM et Eric Delcroix (ED), ces orientations de gestion concernent les interfaces des zones humides littorales avec les milieux agricoles ou anthropisés (mesures de restauration écologique).

Christophe Yvon (CY) rappelle qu'il existe un projet CARIBSAT (programme INTERREG) en Martinique ; une passerelle pourrait être intéressante à établir. SP prendra contact avec l'IRD qui pilote ce projet.

HM propose la création d'un groupe de travail commun ONF afin de faire partager la connaissance et l'expérience acquise en Guadeloupe.

A2 : « délimitation et matérialisation de la forêt marécageuse de Jarry » (S. Pédurthe – SP)

La méthodologie de travail a été revue suite à diverses rencontres avec les partenaires. Des éléments cartographiques ont été présentés, précisant le linéaire à délimiter et des propositions de matérialisation.

HM questionne le CEL sur la possibilité d'harmoniser (lisser) certains linéaires (en référence à la zone 1). Didier Lambert (DL) indique qu'une stratégie sera déployée par le Conservatoire : conventions et négociations avec certains occupants, programme de réhabilitation si nécessaire, traitement des AOT. Cela peut être envisagée maintenant que la parcelle du DPL a un numéro de cadastre (fait récent).

Il est rappelé que la zone de Jarry est un très bon cas d'école, l'ensemble des situations et des pressions y est recensé.

Le linéaire concerné est conséquent. L'intervention du géomètre (bornage) sera prochainement chiffrée mais va dépasser le budget initialement pressenti. Par ailleurs, certaines zones ne pourront pas être traitées à priori d'ici octobre 2011, l'action du CEL étant dans un premiers temps nécessaire (empiètement du DPL induisant des négociations et établissement de conventions). L'opération de bornage pourrait être poursuivie par le Conservatoire lorsque l'action A2 du programme INTERREG sera arrivée à terme.

B1 : « synthèse des connaissances scientifiques » (L. Redaud – LR)

LR rappelle que cette action a débuté en 2008. Les données (liste des références bibliographiques) seront référencées dans la base documentaire SuperDoc hébergée par l'ATEN.

L'acquisition des ouvrages, articles...se fera par la DIREN Guadeloupe, afin de constituer un centre de documentation à la DIREN dans un premier temps, mais le transfert vers la Maison de la Mangrove est toujours envisagé .S. Viscard (SV) précise que l'ouverture de la Maison de la Mangrove est prévue pour décembre 2011).

F. Tyrode St Louis (FTSL) demande si les ressources cinématographiques (vidéos...) et pédagogiques pourront y figurer. Cela n'était pas prévu initialement, mais peut être envisagé.

Comme l'a souligné LR, une précaution est à prendre pour les articles scientifiques, dont la diffusion est restreinte (restriction imposée par certaines publications). MD indique que l'UAG possède des ouvrages pouvant certainement être référencés dans cette base. Ces ouvrages pourront y être listés avec leur localisation (Bibliothèque universitaire de Guadeloupe) pour consultation.

RDo informe qu'un stagiaire de P. Joseph a travaillé sur cette base de données. Un rapprochement DIREN-UAG Martinique paraît donc nécessaire pour faire un point à ce sujet.

B2v5 : « structure des peuplements de l'avifaune en fonction des différents habitats forestiers des zones humides de Guadeloupe et Martinique » (G. Leblond – GL)

Des adaptations sur le protocole ont été faites par rapport à ce qui était prévu initialement. Des résultats ont été présentés, mais il n'est pas encore possible de fournir des extrapolations.

Pause déjeuner

B2v6 : « suivi des limicoles, Guadeloupe et Guyane » (M. Laguna – ML et E. Delcroix - ED)

Un nouveau prestataire a du être trouvé pour l'analyse isotopique. Par ailleurs, le protocole a été modifié et allégé (protocole initial trop ambitieux).

L'attribution du MAPA a été plus longue que prévue, induisant un décalage dans la mise en œuvre de l'action, notamment au niveau des comptages des limicoles, présents qu'à certaines périodes de l'année. Il est donc souhaité un délai supplémentaire pour terminer l'action. Une demande devra être faite au STC.

C4v2 : « kit pédagogique à base de films documentaires, 3 DFA, Cuba et Vénézuéla » (F. Tyrode St Louis – FTSL)

Des versions 52 minutes des documentaires sont réalisées avec des financements complémentaires dans le cadre de projets spécifiques à BCI (BCA est une filiale de BCI). Mais ceux-ci viennent en complément aux versions 26 minutes prévues dans le projet INTERREG.

La version Guadeloupe du 26 minutes va être refaite en intégralité (initialement, un ancien documentaire de 26 minutes était prévu).

L'avant première du film Martinique 52 minutes a eu lieu le 29 octobre à Fort de France. Le 26 minutes est également monté. Une présentation a pu être faite au copil (5 minutes).

Le film de Guadeloupe est en montage et devrait être diffusé en avant première en décembre 2010 en Guadeloupe.

A Cuba, le tournage est aussi terminé. Il reste le Vénézuéla.

Pour le site internet (action E3v1 à laquelle BCA participe également), FTSL propose des clips de 5 minutes et non de 2 minutes sous deux formats (un format léger et un format lourd, pour visionner depuis le site ou le télécharger). Un point sur la faisabilité devra être fait avec le personnel ONF chargé de la gestion de site internet.

Pour les kits pédagogiques, FTSL sollicitera les partenaires (identification de rédacteurs ?). HM propose de contacter Olivier Carlotti, responsable de la pédagogie au Parc national.

D1 : « Restauration de la forêt marécageuse » (M. Dulormne – MD)

250 plants issus de la Pépinière Créole ont été plantés sur la parcelle de Golconde, aux Abymes. Ils sont suivis régulièrement avec prise de mesures spécifiques. 250 plants sont toujours concernés par un suivi expérimental à la Pépinière Créole. Plusieurs facteurs abiotiques sont testés pour évaluer leur effet sur la croissance du *Pterocarpus*.

HM demande si les coûts économiques de chaque modalité de restauration peuvent être estimés. Le nombre d'heures passées sur chaque modalité pourra donner une estimation.

Le suivi scientifique de cette station nécessite d'avoir suffisamment de données pour obtenir des conclusions fiables. Un délai supplémentaire pourrait également être envisagé.

E1v1 : « coordination » (SP)

Il est rappelé que le changement du chef de projet en juillet induit un certain retard à la fois dans le pilotage d'action par l'ONF Guadeloupe, mais aussi dans le suivi administratif et financier du programme. Ce retard est à imputer sur le temps qui a été nécessaire à la prise de connaissance du dossier.

La convention de co-financement a été signée avec la DIREN Martinique. La convention avec la DIREN Guadeloupe reste en suspens (cf. séance décisionnelle)

La première remontée de dépenses a été effectuée tardivement. La prochaine remontée des dépenses est envisagée pour décembre 2010.

Il ne faut pas oublier que tout avancement notable d'une action doit pouvoir être traduit en rapport intermédiaire, compte-rendu, ..., indispensable aux dossiers intermédiaires à délivrer au STC.

Il est rappelé qu'il est important que les partenaires tiers soient présents. Des contraintes aériennes ne facilitent pas toujours les déplacements. Le prochain comité de pilotage sera en mars ou avril 2011 (anticiper et solliciter des réponses définitives aux dates indiquées).

Toutes modifications budgétaires (montant total d'une action) ou des ajustements par postes de dépenses (ventilation) doivent être indiquées au chef de file au plus tôt (d'ici mi janvier) (nouvelle ventilation et explications), afin d'en référer au STC.

Le point communication n'a pas pu être traité par manque de temps

E3v1 : « site internet » (SP)

L'architecture du site est définie. L'interface de saisie est prête.

FTSL nous indique qu'il serait intéressant de mettre en téléchargement les kits pédagogiques. Ceux-ci sont dans les trois langues. Il faudra donc vérifier leur incorporation selon la logique utilisée pour le site (version espagnole et française).

13 pages ont été envoyées aux membres du copil. Il n'y a eu aucun retour ce qui laisse entendre que les membres valident le contenu.

Chaque partenaire est sollicité pour communiquer au chef de file des illustrations pour le site (cartes, photographies, liens ...).

La mise en ligne du site est prévue pour début 2011.

La séance plénière est levée à 16h00.

Conclusions

Malgré des perturbations de dernière minute, le comité de pilotage a pu se réunir avec 17 personnes.

Les principaux points à retenir sont les suivants :

- La non participation (excusés) notamment des pays tiers ainsi que du STC est regrettée (réponse très tardive de INPARQUES malgré les délais de réponses souhaités) ;
- Le copil ayant débuté en retard, certains points n'ont pu être traités (point sur la communication) ou que partiellement ;
- Seule la convention de partenariat avec la DIREN Guadeloupe reste en suspens (cf. séance décisionnelle) ;
- Toutes les actions sont bien lancées. Des retards sont observés pour certaines (causes : contraintes écologiques, attributions MAPA/prestations, changement de personnel...). Des délais supplémentaires (au-delà de octobre 2011) seront sollicités (A2, B2v6, D1...) ;
- Retard dans la délivrance du premier dossier intermédiaire (1ere remontée de dépenses). L'instruction du dossier par le STC apportera des précisions éventuelles pour l'amélioration du présent dossier ainsi que des dossiers futurs ;
- Versement de l'avance (20%) courant novembre 2010 (cf. séance décisionnelle) ;
- Toutes modifications de budget ou déterminations d'une nouvelle ventilation budgétaire des actions sont à apporter d'ici début janvier 2011 au chef de file, pour une synthèse pour le STC fin janvier/février 2011 (cf. séance décisionnelle) ;

Interrogations à poser au STC :

- quels sont les délais supplémentaires possibles à obtenir pour la réalisation des actions selon les objectifs fixés (3 mois, 6 mois...) ?
- les ajustements budgétaires par poste de dépenses pour chaque action et pour le projet dans sa totalité : rappeler précisément les possibilités de modifications et les règles à appliquer (par action, sur l'intégralité du projet)

Un CR concernant la séance décisionnelle sera délivré aux membres du copil.

Fait à Basse Terre, le 4 novembre 2010.